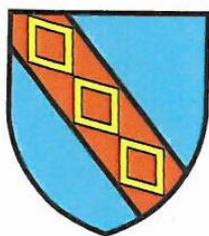


Vivre à Saint-Nicolas-du-Pélem

Bulletin d'information Municipal



Hiver 2018

Numéro 10

Sommaire



Conseil Municipal P.2



Vie locale P.3 et 4



Des nouvelles de nos associations p. 5



Festival du Bel automne P 6 et 7



Dossier : Jeunesse P.8



Quoi de neuf à la CCKB P.9



Infos P.10 et 11

Conseil Municipal

Les comptes rendus de conseils sont disponibles sur le site internet de la commune
www.stnicolasdupelem.fr

Le Conseil du 15 Mai 2018

Maitrise d'œuvre pour la mise en conformité et les travaux d'adaptation des locaux de l'école publique : Le marché a été confié à la SELARL Jean-Yves PHILIPPE de Saint-Connan pour un montant de 16 200 € TTC.

Projet de peintures artistiques sur un poste transformateur du jardin public, des tribunes du terrain de foot A pour un montant total de 2 165 €. Des aides financières seront sollicitées auprès de ENEDIS et de la DDCS des Côtes d'Armor.

Ce projet permet la participation d'une quinzaine de jeunes de la commune et a pour objectifs :

- sensibiliser les jeunes aux actions de mise en valeur du paysage par une démarche citoyenne en les impliquant dans le projet.
- Promouvoir la citoyenneté, le faire et le vivre ensemble auprès des jeunes.
- Donner la possibilité aux jeunes de s'investir dans un projet communal.

Le Conseil du 26 Juin 2018

Travaux de mise en conformité et adaptation des locaux de l'école Publique. Le montant total de l'opération est de 188 010,14 € TTC. Les entreprises retenues sont : EURL CONNAN, SAS Jean-Yves FALHER, SARPIC, BESNARD SAS, MORIN MIRANDA, TANGUY LAUNAY.

Contrat de présence Postale 2017-2019

Un rapport formalisé doit être présenté et remis au Maire de la commune concernée pour toute évolution de l'amplitude horaire hebdomadaire des bureaux de Poste.

La modification de l'amplitude horaire doit être proportionnée à l'évolution de l'activité constatée depuis la dernière modification de l'amplitude horaire hebdomadaire du bureau. La Poste indique : Une évolution de l'activité du bureau de Poste au guichet de moins 4% depuis la dernière modification des horaires (en 2016).

Une charge moyenne de 23 minutes par heure. La Poste propose l'adaptation des horaires à partir du 5 novembre 2018. Le conseil municipal prend acte de la modification des horaires et regrette la réduction des horaires d'ouverture.

Le conseil du 17 Juillet 2018

Attribution du marché de travaux pour la réhabilitation de l'ancien Super U en centre technique municipal et locaux associatifs : la consultation ayant dû être relancée pour certains lots, le total des marchés est de 883 005,79 € TTC. Des subventions ont été obtenues par la commune (DETR, DSIL, réserve parlementaire) pour un montant de 294 400 €.

Etude diagnostique du réseau d'assainissement des eaux usées :

Des eaux parasites arrivent en quantité importante à la station d'épuration de Galliance via le réseau d'eaux usées de la commune. Il y a lieu de réaliser une étude diagnostique. L'ADAC 22 assistera la collectivité sur le plan technique, juridique et financier.

Création de cheminements pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les cimetières de Saint-Nicolas-du-Pélem et de Bothoa.

Les travaux ont été attribués à l'entreprise Colas de Plouray pour un montant de 23 850,00€ TTC.

Le conseil du 02 Octobre 2018

Changement de chaudière à l'école élémentaire. La commune a été accompagnée par l'ALECOB pour réaliser une analyse thermique du bâtiment et déterminer la puissance requise pour la chaudière.

Une subvention de 10 400 € dans le cadre des certificats d'économie d'énergie est attendue.

Les travaux sont attribués à l'EURL Plombelec pour un montant de 22 185,82 € TTC.

Le Conseil du 16 Octobre 2018

Tarifs communaux 2019

La commission des finances a examiné l'ensemble des prestations servies par la collectivité et a proposé de maintenir certains tarifs en vigueur (vente de bois, photocopies, fax, piscine). Les autres prestations sont revalorisées de 2 % sauf exception.

Tarif assainissement 2019

Prime fixe : 59,00 € plus 1,3313 € par m³ d'eau consommé

Noël à l'EHPAD

Félicitation aux résidents et au personnel de l'EHPAD pour leur investissement dans la décoration de l'accueil de l'établissement.

Vie locale

Mises aux normes à l'école ...

Cet été, des travaux de mise aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite ont été réalisés à l'école publique. L'ancien réfectoire de l'école maternelle s'est offert un petit lifting pour accueillir, depuis les vacances de la Toussaint, les locaux de l'accueil périscolaire qui se situaient auparavant dans la salle de motricité. Les sanitaires de la maternelle ont été également mis aux normes.



Côté élémentaire, le bureau de la directrice a été déplacé pour pouvoir agrandir la cuisine et répondre aux normes d'hygiène et de sécurité. Un sanitaire PMR a également été réalisé.

Ce projet de réaménagement de l'espace cuisine a impliqué une réorganisation du « temps du repas » qui a donc été repensé et retravaillé en concertation avec les agents et le service organisation du Centre de Gestion des Côtes d'Armor. La commune a également fait l'acquisition d'une fontaine à eau afin de minimiser les déchets plastiques.

La cuisine centrale de l'EHPAD a investi dans de nouvelles norvégiennes et des plats plus petits permettant de les disposer sur les tables. Dans cette démarche, la commune a souhaité que les enfants soient acteurs de leur repas et puissent se servir seuls. Des valeurs comme l'autonomie, le partage et l'entraide sont affirmées. Les agents de l'école sont les partenaires précieuses de cette nouvelle organisation. Les élèves peuvent compter sur les agents pour les accompagner, leur transmettre des valeurs, mener des campagnes comme l'éducation au goût, la chasse au gaspillage alimentaire ...



Travaux de réaménagement de l'ancien Super U

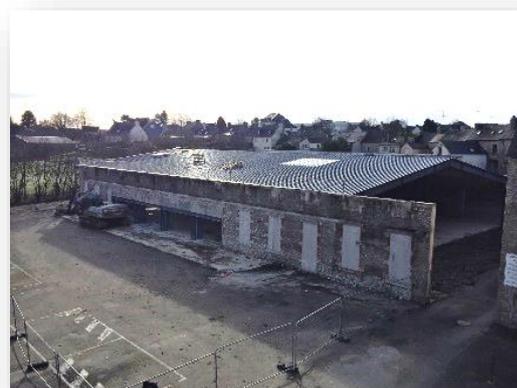


Après quelques retards nécessaires à la bonne réalisation de ce projet, les travaux de « l'ancien Super U » sont lancés.

Les employés communaux y étaient déjà relogés depuis plusieurs années. Une partie bureaux et vestiaires va être créée afin de répondre aux normes du Code du travail. Une autre partie du projet concerne les associations afin de compléter le pôle associatif formé avec la maison des associations. L'outil en mains dont les locaux étaient devenus vétustes seront ainsi relogés avec

toujours l'idée de la mutualisation des locaux. Une salle de réunion sera à la disposition des associations et il y aura une partie box de stockage. Enfin une réserve foncière reste vierge et pourra faire l'objet d'autres projets dans les années futures.

Les travaux avancent bien avec la réfection totale de la toiture qui a été désamiantée afin de garantir la totale sécurité des usagers pour les années futures. La maçonnerie commencera début d'année.



Un Été Graff au Sellem



L'idée de ce projet était de permettre aux jeunes de s'investir dans leur commune en participant à l'embellissement de celle-ci et de terminer le projet de rafraîchissement du jardin public.



Le projet est un franc succès puisque 10 jeunes y ont participé et le résultat est magnifique. La commune félicite ces jeunes artistes qui nous ont offert ces chefs-d'œuvre et qui ont pris le temps d'échanger et de partager leur expérience avec les pélemois qui venaient les voir.

Ce travail a été encadré par un graffeur professionnel de Saint-Brieuc, Bertrand Kéravis dit « BRINKS ». Le projet comprenait une partie pédagogique sur l'origine du Graff et la culture Graff. Ensuite, le choix avec les jeunes des thèmes, des dessins et, la pratique avec la préparation du mur et la pose des graffs.

Pour ce projet, la commune a bénéficié d'une subvention de 1 500 € de la DDCS.



Une cérémonie officielle à la mairie a eu lieu avec les jeunes et les élus pour les remercier de leur investissement dans ce projet et pour le magnifique travail effectué.

Calendrier des fêtes

Janvier : 5, vœux du maire _ Salle Ty Ar Pélem. 22, Don du sang _ Salle Ty Ar Pélem.

Février : 7, Repas du Collège _ Salle Ty Ar Pélem. 9, repas du Basket _ Salle Ty Ar Pélem.

Mars : 24, Repas des chasseurs _ Salle Ty Ar Pélem. 26, Heure musicale _ Salle de la maison des associations.

Avril : 6, Repas _ salle Ty Ar Pélem _ USAP. 9, Don du sang _ Salle Ty Ar Pélem. 20, Fest-Noz _ les 20 ans d'Ampouailh _ Ty Ar Pélem. 21, Fest-Noz _ les Blés d'Or _ Ty Ar Pélem.

Mai : 25 et 26, Festival de Théâtre _ EMDTKB _ lieu à déterminer. 26, Elections Européennes _ salle Ty Ar Pélem. 30, Champion's League du Pélem _ Stade

Juin : 15, Concours de Boules _ Boulodrome _ USAP. 16, Concours de Boules et Kermesse _ Boulodrome _ Amicale Laique. 23, Kermesse _ Ecole du Sacré-Coeur. 30, vide grenier _ parking de Super U _ Basket.



La prochaine édition de la PARIS-BREST-PARIS fera étape, pour la 3ème fois à ST-NICOLAS-DU-PELEM.

Cette randonnée cyclotouriste rassemble plus de 6 000 participants de 80 nationalités différentes. L'accueil se fera au collège Jean Jaurès et à la salle omnisports. L'office des Sports ST NICOLAS GOUAREC, en charge de l'organisation de cette manifestation, fait appel à toutes les associations locales afin de mobiliser un maximum de bénévoles pendant 3 jours du 19 au 21 août 2019. Les bénéfices seront reversés aux associations participantes au prorata des heures passées sur site.

Une nouvelle réunion est programmée le mardi 5 février 2019 à 20 h 30 à la mairie de ST NICOLAS DU PELEM.



*Nouvelles
de nos
associations*



Festival du Bel Automne à Saint-Nicolas

L'automne à Saint-Nicolas a vu naître l'apparition d'étranges citrouilles, des petites, des moyennes, des grandes avec une belle palette de couleurs d'automne. C'est un beau travail collectif savamment orchestré par les Vendeurs de Vents et l'office du tourisme du Kreiz Breizh, qui s'est préparé au cours des mois de Septembre et Octobre pour finir en apothéose **les 12, 13 et 14 Octobre**.

Les Vendeurs de Vents ont su rassembler et mettre en commun le travail de plusieurs structures de la commune (l'EHPAD, la bibliothèque, les écoles, les employés communaux, le musée de Bothoa, l'ALSH), pour offrir à la population Pélémoise un « Bel Automne »

Des nichoirs ont été réalisés avec les résidents de l'EHPAD et les enfants de l'ALSH



Les employés communaux ont offert à la population de beaux tableaux de saison pour la beauté des lieux et le plaisir des yeux.

Veillée chantée
et contée en Breton
à l'école de Bothoa



Repas spectacle
à la
salle Ty Ar
Pélem



Une sympathique petite troupe de jeunes filles prêtes à reprendre le flambeau.
Sous les bons conseils de leurs aînés, elles sont venues enrichir le dîner-spectacle.

Ce dîner riche en rebondissement a conquis les convives qui en redemandent.



Une belle première édition de ce festival riche en couleurs, en animations, en partages, en rencontres et qui avec sa saveur automnale de circonstance a sublimé ce beau spectacle et ravi les papilles pélemoises.



Jeunesse :



Des solutions existent
sur le territoire.



Pour vous accompagner.

De 16 à 25 ans sortis du système scolaire

Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé.

Chaque jeune exprime ses besoins, ses attentes, ses aspirations.

La conseillère recherche avec lui des réponses adaptées dans les domaines de l'emploi, de la formation, mais aussi de la santé, du logement, de la mobilité, de la vie quotidienne et de l'accès aux droits.

Les conseillères reçoivent tous les jeunes en entretien individuel sur rendez-vous au siège de la Mission Locale à Carhaix ou sur l'une des 11 permanences. Les jeunes de la communauté des communes du Kreiz Breizh peuvent être reçus : à la Cité Administrative de Rostrenen du lundi au vendredi. A la Maison des Services Publics de Saint Nicolas Du Pelem, 2 rue Gustave Launay, les mardis matin.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS : 02 98 99 15 80 ou contact@missionlocalecob.bzh



Nijal, l'envol

FORMATIONS SUR NOS TERRITOIRES

« AGENDA 21, LES ENVIRONNEMENTS, LES HOMMES, LES ECONOMIES »

APPRENDRE A APPRENDRE POUR COMPRENDRE ET FAIRE LES LIENS

Venez à la découverte :

- de l'inconnu et du dépaysement via un séjour de 5 journées en extérieur,
- de nouvelles expériences de vie collectives et individuelles,
- de sites patrimoniaux, culturels ou environnementaux,
- d'activités plein air sur site et en itinérance,
- d'activités professionnelles (visites chez des entrepreneurs, commerçants, artisans ou artistes...),
- de nouvelles rencontres humaines tout au long du parcours et au sein du groupe

Devenez *acteur de vos projets personnels et professionnels* plutôt que spectateur de vos volontés.

Venez *faire des liens entre les environnements* économique, écologique et les hommes qui composent les territoires.

Développez votre confiance en vous et votre esprit participatif à travers la rencontre

Consolidez vos aptitudes à l'aide d'outils concrets

Comment mettre de
la perspective à vos
Avenirs ?

Mettez de la Mobilité dans vos projets de vie !!!

Accompagnement à la mise en place de projets

Personnels & Professionnels !!

Contact : Mission Locale du COB-antenne de Rostrenen 02.98.99.15.80 & Association Nijal 02.97.51.70.06

Condition accès au parcours : Avoir entre 18 à 25 ans et résider sur la Communauté de Communes du Kreiz Breizh.



2019 : les pesticides au jardin sont interdits

A partir du 1er janvier 2019, les particuliers ne pourront plus utiliser ni détenir de pesticides. Herbicides, fongicides et insecticides ne seront plus disponibles à la vente.

Les produits utilisables en agriculture biologique restent disponibles.

Cette échéance est issue des lois Labbé et de Transitions énergétiques de 2014 afin de diminuer l'utilisation de ces substances pour préserver la santé et l'environnement. Ainsi, depuis 2017, les collectivités locales n'utilisent déjà plus de produits phytosanitaires sur la plupart des espaces publics.

Si vous détenez des flacons de pesticides (entamés ou vides), vous pouvez les déposer dans votre déchetterie.

Ces produits sont dangereux et ne peuvent être recyclés par une filière classique.



Ce bulletin a été rédigé par l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne (EPAGA) dans le cadre de sa mission de sensibilisation du grand public à la préservation de la qualité de l'eau.



Que sont les pesticides ?

Les pesticides sont des produits chimiques destinés à éradiquer des organismes vivants considérés nuisibles. Insecticides, fongicides et herbicides en font partie.

Les pesticides nuisent à tous les êtres vivants, végétaux ou animaux, terrestres ou marins, en polluant l'air, le sol et l'eau.

Des pesticides sont aujourd'hui présents dans tous les cours d'eau. Ne plus en utiliser, c'est agir pour la préservation de l'environnement et de la qualité de l'eau.

Aides aux entreprises

L'Etat en soutien aux entreprises face aux conséquences économiques du mouvement des « Gilets jaunes »

Face aux conséquences économiques du mouvement des « gilets jaunes » pour les entreprises du Département, Yves LE BRETON, Préfet des Côtes d'Armor, mobilise l'ensemble des services de l'Etat. En effet, en raison des différentes manifestations organisées depuis le 17 novembre, beaucoup d'entreprises connaissent une baisse significative de leur chiffre d'affaires, une interruption d'activité ou doivent faire face à des réparations suite à des dégradations.

1. Mesures d'activité partielle, la DIRECCTE Bretagne a mis en place une cellule pour renseigner et orienter les entreprises en difficultés vers les dispositifs les plus adaptés à chaque situation :

Par téléphone : 02.99.12.21.36 de 9h00 à 18h00, par courriel :

bretag.redressementproductif@direccte.gouv.fr ou sur le site :

<http://bretagne.direccte.gouv.fr/>

2. Etalement des échéances fiscales et sociales, 3. Ouverture complémentaire le dimanche, 4. Besoin de financement à court terme, 5. Octroi ou maintien de crédits bancaires, 6. Indemnisation par les assurances.



Vous accueillez sur rendez-vous

CMU complémentaire, aide médicale Etat, aide à la complémentaire santé, arrêt de travail, perte d'un proche, accident du travail, invalidité... Vous avez besoin d'aide pour gérer un dossier complexe ? L'Assurance Maladie des Côtes d'Armor vous facilite la vie avec l'accueil sur rendez-vous !

Le rendez-vous permet de gagner du temps et d'être accompagné de façon personnalisée, en ayant étudié au préalable votre situation de façon globale. Cet entretien privilégié évite la réclamation de pièces manquantes et facilite votre prise en charge.



Victime d'un accident ou d'une agression ?

Vous avez été mordu par un chien, blessé dans un accident de la route ou lors d'une agression, vous avez été percuté par un skieur pendant les vacances, vous avez été victime d'un accident médical, vous êtes tombé sur le sol glissant d'un magasin...

Comment déclarer un accident ou prendre un rendez-vous ?
 par téléphone au 36 46 (service 0,06 € / min + prix appel) en vous connectant sur votre [compte personnel sur ameli.fr](http://compte.personnel.sur.ameli.fr)



Pour 2019, nous vous souhaitons « des rêves à n'en plus finir et la furieuse envie d'en réaliser quelques-uns »

Jacques Brel

2019

Meilleurs Vœux !

Blaovez-Mad !

Courriel : mairie@stnicolasdupelem.fr

Tél : 02.96.29.51.27

Site internet : www.stnicolasdupelem.fr

Edition : Commune de Saint-Nicolas-du-Pélem

Directeur de publication : Daniel Le Caër

Conception-rédaction : Commission bulletin municipal